



SECTION VIE ETUDIANTE IFPEK

Compte rendu du mercredi 10 novembre 2021

Représentants étudiants :

IFPP Justine GUYON – Mikaël JESTIN

IFE Lenaël VASNIER – Marine GRALEWSKI

IFMK Agathe BATALLA – Gwendal LE BARBIER

Représentants du personnel IFPEK :

Cécile RIOU, Servane BOUJARD, Yann LE FAOU, Gilles LE NORMAND, Marc RAISKY

Excusée : Albane BRIAND

Cécile Riou ouvre la séance à 13h30 et accueille les nouveaux élus de la SVE.

Elle passe la parole à Marc Raisky pour présenter l'ordre du jour et pour un rappel des missions et du fonctionnement de la SVE à l'IFPEK.

Après un tour de table de présentation, la section procède à l'élection du Vice-Président étudiant.

Election du vice-président de la SVE IFPEK

Mikaël JESTIN (P2) propose sa candidature. Il n'y a pas d'autre candidat déclaré.

Il est élu à la majorité des voix.

Echanges avec les élus sur une campagne d'affichage à l'IFPEK concernant les IKE

Cécile RIOU présente les différentes affiches qui ont été placardées dans l'IFPEK pour faire la promotion des IKE (inter-kiné-étudiant) sur le thème de la ZAD. Certaines de très mauvais goût pourraient même valoir des poursuites à leurs auteurs. Elle juge intolérable que de tels messages puissent être véhiculés au sein de l'IFPEK qui plus est par des étudiants en santé. Elle sait déjà qu'il s'agit d'un petit groupe d'étudiants en quatrième année de masso-kinésithérapie et entend bien ne pas en rester là.

Elle interroge les élus et les membres de la SVE sur leur ressenti. Tous s'accordent pour dire que ces affiches et ce qu'elles représentent sont inacceptables.

Les élus kinés confirment qu'ils ne sont pas concernés par cette campagne et qu'il s'agit de quelques étudiants ayant repris le thème déjà proposé l'an dernier pour les IKE (qui n'avaient pu avoir lieu).

Ils s'expriment également sur des difficultés rencontrées pendant l'intégration et « la pression » qu'ils ont dû gérer de la part de certains étudiants plus âgés prônant une intégration « plus dure ».

Cécile RIOU fera le point sur ces sujets avec le Responsable Pédagogique de l'IFMK et envisagera les mesures à prendre pour protéger les étudiants et les usagers de tels comportements qui sont contraires au règlement intérieur et aux valeurs de l'IFPEK.

Bilan de l'enquête de satisfaction étudiante

Isabelle PARICHAUT, responsable qualité et invitée de la SVE, présente le bilan de la dernière enquête de satisfaction étudiante qui a été diffusée du 25/06/2021 au 18/07/2021.

Un taux de réponses de 31.2 % (222 étudiants) sur la totalité de l'effectif IFPEK permet de qualifier l'enquête.

Au global et au regard du contexte sanitaire les taux de satisfaction sont assez bons :
58,05 % pour le semestre 1 - 68,03 % pour le semestre 2.

Les points forts relevés : les TD et les enseignements de pratique. Le Centre de Ressource Documentaire et Pédagogique.

Les points d'amélioration : la communication interne (formateur, institut, secrétariat), la planification (rythme, répartition, anticipation), les indemnités de stage (podo).

Lénaël VASNIER pose la question de la satisfaction des étudiants concernant **les cours en distanciel**.

Isabelle PARICHAUT lui répond que l'enquête relève une insatisfaction des étudiants si le distanciel est proposé comme modalité unique.

Cécile RIOU précise qu'il faut retenir le positif et trouver le bon équilibre entre présentiel et distanciel. Le distanciel, s'il est bien organisé et proportionné, est une modalité pédagogique pertinente. Une valeur ajoutée à la pédagogie (YLF).

Isabelle PARICHAUT présente les 3 axes à travailler avec les élus étudiants pour faire des propositions concrètes d'amélioration des formations :

- La communication,
- La planification,
- La pédagogie.

Mise en œuvre :

- 1/ Constitution de groupes de travail par thème,
- 2/ Rappel de l'état des lieux,
- 3/ Réflexion / Analyse / Plan d'action,
- 4/ Evaluation lors de la prochaine enquête.

Il faudrait à minima deux élus étudiants par groupe. Les étudiants souhaitent solliciter d'autres élus des ICOGI qui pourraient être intéressés par ces groupes de travail. Il est acté que ces groupes pourraient commencer à travailler en janvier 2022.

Représentation étudiante CIAP et CAPE

Les élus étudiants sont sollicités par Yan LE FAOU et Marc RAISKY pour siéger dans deux commissions de l'IFPEK :

- La CIAP – Cellule d'innovation et d'appui à la pédagogie qui traite du fonctionnement pédagogique des formations et des innovations pédagogiques. 2 réunions dans l'année.
- La CAPE – Commission d'appui des projets étudiants qui délibère sur les demandes d'aides matérielles et de subventions des porteurs de projets étudiants de l'IFPEK. Budget annuel 4 500 euros. Délibérations suivant les demandes.

Après concertation, les élus suivants se positionnent :

CIAP : Gwendal LE BARBIER et Agathe BATALLA.

CAPE : Agathe BATALLA et Marine GRALEWSKI.

Questions diverses

1/ Servane BOUJARD rappelle aux élus de la SVE qu'ils peuvent participer à l'Assemblée Générale de l'IFPEK. Une représentation étudiante est même prévue au Conseil d'Administration (MR).

Sur ce dernier point Cécile RIOU en précise les modalités statutaires : il est prévu qu'un étudiant par filière puisse participer au CA en tant que membre usager. Les candidatures sont à adresser à la direction générale avec une lettre d'intention puis transmises à la présidence du CA pour validation.

2/ Gwendal LE BARBIER souhaiterait que soit organisée à l'IFPEK une action de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles. Cécile RIOU lui propose de faire un recueil des besoins en termes de contenus et d'organisation et de revenir vers les membres de la SVE.

3/ Les élus font un retour sur l'organisation de la semaine de rentrée. Ils regrettent que les supports d'animation des ateliers n'aient pas été communiqués avant.

Cécile RIOU rappelle que le contexte sanitaire explique certaines difficultés rencontrées dans l'organisation.

Les étudiants notent également un décalage entre les différentes filières (kiné / ergo) sur les besoins en méthodes de travail. Ils sont cependant unanimes sur l'intérêt de ce dispositif.

Servane BOUJARD reconnaît qu'il faudrait cadrer les apports en méthodologie de travail en fonction des différents profils d'apprenants.

4/ Utilisation des locaux.

Agathe BATALLA demande si des protections hygiéniques pourraient être mises à disposition dans les toilettes femme, ainsi que de petites poubelles.

Il est également remonté par les étudiants des problèmes de dysfonctionnement régulier des machines à café. Les élus demandent si la procédure de remboursement peut être clairement affichée sur les machines.

Cécile RIOU va faire le point sur ces sujets avec Fabrice PERROT, responsable des services généraux, afin que le nécessaire soit fait.

15h30 Fin des débats.

Fait à Rennes le 22/11/2021

Pour La SVE,
Marc RAISKY,
Secrétaire de séance.

